

Date de réalisation : MARS 2018

Titre du poste : JOURNALIER - JARDINIER	Supérieur immédiat	Surintendant aux travaux publics
	Nature du poste	Surnuméraire
	Horaire	Lundi au vendredi de 7 h à 16 h, 40 h semaine
	Personnel supervisé	Les emplois étudiants aux travaux publics (entre 12 à 15 semaines de supervision)

Résumé du poste :

Sous la supervision du surintendant aux travaux publics, le journalier jardinier –planifie, gère, prépare et accomplit les différentes tâches horticoles de la Ville. Il fait la conception et la réalisation de plan d'aménagement paysager. Il pose des diagnostics pour les problèmes phytosanitaires et applique les méthodes de lutte. Finalement, il s'occupe de la gestion et de la production de la culture en serre, des végétaux en pépinière et de la localisation de différentes espèces de végétaux selon l'environnement physique, en plus de voir à l'organisation opérationnelle afin d'établir et de réaliser les travaux.

Ne siège sur aucun comité.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles en horticulture
- Connaissance des végétaux, de leurs besoins et de leurs caractéristiques;
- Connaissance des normes, des pratiques et des procédures sur les lois des pesticides et engrais (calcul);
- Savoir identifier les maladies, carences ou insectes;
- Maîtriser les lois et les règlements sur la signalisation et le code routier;
- Permis de conduire valide.

Responsabilités et tâches :

Entretien de bâtiments et machineries / Inventaire d'aqueduc et d'égout :

- Réalise les réparations mineures pour le bon maintien des bâtiments des travaux publics;
- Nettoie et lave les machineries et les aires de travail et d'entreposage;

- Classe et fait l'inventaire des pièces et accessoires d'aqueduc et d'égout;
- Applique la politique d'entretien des machineries.

Entretien des parcs et espaces verts :

- Effectue l'épandage d'engrais, de compost;
- Émonde des arbres, coupe les arbres morts ou malades et effectue la plantation nouvelle sur le territoire de la ville.

Manutention et rangement :

- Charge et décharge les camions de livraison de produits horticoles, puis manutentionne et range diverses marchandises ou objets.

Préparation des aires de plantation :

- Prépare les sols, les terreaux et les semis;
- Effectue le repiquage et l'empotage des plantes ainsi que les travaux de plantation;
- Analyse et amende le sol.

Entretien des plantes :

- Entretien des plantes en exécutant les travaux suivants : tuteure, taille, recèpe, bine, sarclage, arrosage, fertilisation et autres;
- Examine l'état de santé des plantes, identifie les maladies et les insectes nuisibles et en informe son supérieur, détermine les traitements à appliquer aux plantes (préparation d'un calendrier de fertilisation), répand ou pulvérise divers produits tels que pesticides, fertilisants, engrais afin d'améliorer la santé et l'aspect des plantes.

Aménagements floraux et paysagers :

- Effectue les travaux de préparation de plantation et d'entretien des arrangements floraux;
- Réalise la conception et la mise en plan de nouveaux aménagements ou modifications des aménagements en place.

Entretien des arbres et des arbustes :

- Plante et entretient et propage les arbustes, conifères et haies de cèdres;
- Fait la taille de formation et la taille d'arbuste pour favoriser la floraison.

Arrosage des fleurs, arbres et bacs à fleurs :

- Effectue l'arrosage, la fertilisation des fleurs, arbres et bacs à fleurs selon leur besoin.

Nouveaux aménagements :

- Fait la conception et la réalisation des plans;
- Dispose des plants en rocaille et dresse des plates-bandes selon les plans et devis, lorsque requis.

Détermination de fleurs et arbustes :

- Détermine le choix des types de fleurs et/ou des plantes nécessaires aux diverses réalisations horticoles compte tenu des spécifications suivantes : Couleurs, formes, rapidité de croissance, durée de floraison, hauteur, etc.

Signalisation des travaux :

- Installe, à l'occasion, des barrières, cônes ou autres signalisations temporaires pour détourner la circulation, signaler un danger ou assurer la sécurité du public;
- Agit comme signaleur lors des travaux, sur demande.

Collaboration avec les autres départements de la Ville :

Services techniques :

- Collabore pour l'entretien et le choix des aménagements.

Loisir et complexe de la Baie-Des-Sables :

- Aménage les plates-bandes et les fleurs.

Environnement :

- Collabore sur demande et pour la revitalisation des berges.

Effectue toutes autres tâches connexes pour le département des Travaux publics.

ANNEXES : DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TÂCHES DU JOURNALIER – JARDINIER

Tâches quotidiennes et hebdomadaires :

- Planifie et accomplit les différents travaux de préparation, de culture et d'entretien des végétaux selon le stade de développement des plantes au cours de la saison pour les aménagements, les parcs, les espaces verts, la serre et toutes autres réalisations horticoles sur les terrains et les bâtisses de la Ville;
- Inspecte, vérifie et fait la maintenance du camion ainsi que de la remorque d'arrosage et des outils manuels ou mécaniques utilisés au cours de la journée;
- Effectue le chargement et le déchargement du véhicule (3 à 4 fois par jour);
- Planifie les travaux de la journée selon le stade de développement des végétaux au cours de la saison ou effectue toutes autres demandes venant d'un supérieur;
- Arrose et fertilise les lampadaires, pots, jardinières, serre, pépinière, plates-bandes de fleurs annuelles et nouvelle plantation de vivaces et arbres;
- Effectue une tournée d'entretien des plates-bandes annuelles et vivaces;
- Fertilise les annuelles en plates-bandes une fois par semaine de la mi-juin jusqu'au gel;
- Fertilise au moins deux fois par semaine les bacs, les barils et jardinières, du début juin jusqu'aux gelées dans les rues de la ville;
- Produit un rapport des réalisations faites durant la journée et tient un journal de bord indiquant la date, la température, les travaux effectués et/ou autres commentaires;
- Exécute tous les autres travaux connexes aux travaux publics Ex. : signalisation, soufflage de feuilles à l'automne, transport, etc.

Tâches mensuelles :

- Gère la pépinière en veillant à l'arrosage, à l'empotage, à la division, à la taille, etc.;
- Désherbe, nettoie et taille les vivaces et arbustes dans les plates-bandes;
- Exécute des tailles de correction aux arbres et arbuste matures;
- Effectue un suivi des arbres plantés au printemps durant l'été en veillant à les arroser et à la fertiliser pour favoriser leurs enracinements;
- Vérifie et contrôle les mauvaises herbes, insectes et maladies tout au long de la saison;
- S'assure que les végétaux ne manquent pas d'eau lors de sécheresse.

Fin avril à la fin mai :

- Planifie les modifications et travaux d'aménagement à faire;
- Dessine des plans d'aménagement et/ou crée de nouveaux aménagements selon les demandes et les besoins, en collaboration avec les supérieurs;
- Évalue les dégâts ou bris causés par le froid, par l'accumulation de neige et/ou par le déneigement en taillant ou en remplaçant les végétaux morts;
- Rédige un calendrier ou une liste sommaire des travaux horticoles à effectuer;
- Enlève les protections hivernales (cônes, clôtures, membranes);
- Détache les branches des arbustes;
- Arrose abondamment les plates-bandes exposées au sel pour lessiver le sol;
- Effectue un nettoyage printanier;
- Inspecte et répare les bordures et les plates-bandes;
- Divise les vivaces;
- Vérifie la bonne reprise des arbres plantés l'an passé, les remplace au besoin, les fertilise si les bourgeons sont petits et les taille en formation;

- Applique de l'engrais granulaire dans les plates-bandes et aux arbres qui ont un débourrement plus difficile;
- Traite à l'huile de dormance les arbres et arbustes avant l'éclosion des bourgeons ou les arbres et arbustes sujets aux infections d'insectes (au besoin);
- Effectue les analyses de sol, interprète les résultats et amende le sol au besoin;
- Ameublir le sol compacté et ajoute du paillis;
- Planifie l'achat des arbres pour les nouveaux résidents en collaboration avec le supérieur. Recherche les variétés les plus résistantes aux insectes et aux maladies en tenant compte de leur hauteur à maturité et des secteurs à planter.

Ouverture de la serre et de la pépinière :

- Redresse les arbres et arbustes couchés à l'automne pour l'hivernage;
- Sème certaines variétés de vivaces;
- Classe les vivaces hivernées (jette les plants morts, nettoie, identifie, arrose et fertilise);
- Divise et repote les vivaces en pot;
- Bouture des vivaces (sédum, aster, etc.);
- Prépare la serre à la production en vérifiant et réparant le polythène, en plaçant les tables nettoyées et en raclant le sol (concassé);
- Fait le mélange de terreau pour la confection;
- Communique avec le producteur qui a eu la soumission afin de vérifier si le tout est conforme et ajuste la commande avec leurs disponibilités;
- Réceptionne les fleurs, les inspecte en vérifiant la qualité et les quantités des plants;
- Produit en serre les bacs, barils et jardinières qui orneront la Ville : fait le suivi de la production, fertilise selon les besoins et la température, examine

quotidiennement les plants (carences, insectes, maladies) et les traite au besoin;

- Sème les fleurs annuelles (canna, tournesol, rudbeckie, etc.).

Juin :

- Complète le nettoyage printanier des plates-bandes (désherbe, bine, coupe les bordures);
- Réceptionne des commandes d'arbres et vérifie la qualité et les quantités;
- Vérifie l'inventaire pour la plantation des arbres (tuteurs, attaches, engrais) et fait des achats selon les besoins;
- Fait la gestion des arbres en identifiant chaque arbre pour chaque adresse;
- Plante, tuteure, arrose, fertilise les arbres, étend le paillis aux arbres pour garder l'humidité et supervise que la plantation soit adéquate;
- Fait un suivi d'arrosage régulier et vérifie la bonne reprise;
- Taille des arbres et arbustes;
- Fertilise les végétaux;
- Divise, réaménagement et rempote les vivaces (contrôle de l'inventaire);
- Fait des boutures de vivaces (contrôle de l'inventaire);
- Effectue un premier contrôle de mauvaises herbes;
- Constate et maintient l'humidité du sol dans la serre, la pépinière et les plates-bandes;
- Vérifie et contrôle les dégâts causés par les insectes (traite au besoin);
- Installe l'ombrière au-dessus de la pépinière afin d'éviter que les végétaux ne soient brûlés par le soleil pendant l'été et pour diminuer les arrosages;
- Repique et éclaircit les semis avant la mise en pot;
- Prépare et charge les camions pour l'installation des bacs dans les rues de la ville;

- Fait la mise en place des pots des jardinières et des balconnières sur les axes principaux de la ville;
- Nettoie et prépare la serre pour la réception des fleurs annuelles;
- Réceptionne les annuelles et vérifie la qualité des plants et les quantités;
- Fait l'entretien des annuelles en serre pendant la plantation des annuelles en plates-bandes;
- Prépare les plates-bandes d'annuelles (sol : bine, sarcle, découpe les bordures).

Juillet à août :

- Arrose et fertilise régulièrement (2 à 3 fois par semaine) les lampadaires, jardinières, barils, arbres, pelouse, fleurs annuelles, et toutes nouvelles plantations;
- Taille des haies;
- Bine la surface de sol crouté;
- Empote les semis et les boutures de vivaces et arbustes à hiverner;
- Sarcle les plates-bandes, vérifie et contrôle les insectes;
- Sème les vivaces pour l'été prochain;
- Supprime les fleurs fanées des annuelles et vivaces;
- Nettoie régulièrement les outils et accessoires ainsi que le véhicule et la remorque.

Septembre à octobre :

- Arrose généreusement avant les premières gelées les arbres, arbustes et pots en serre;
- Fertilise les annuelles et lampadaires jusqu'aux gelées;
- Relocalise et divise les vivaces ou les nouvelles plantations;
- Coupe les bordures des plates-bandes et ajoute du paillis au besoin;

- Achète et plante les bulbes printaniers;
- Conçoit et modifie les plans d'aménagement;
- Plante de nouveaux aménagements;
- Récolte des semences de vivaces et d'annuelles à produire l'année suivante;
- Analyse le sol et amende le sol si besoin;
- Rabat les rosiers et vivaces;
- Taille les arbustes des plates-bandes et de la pépinière après leur floraison pour l'hivernation;
- Taille les haies;
- Enlève les fleurs annuelles gelées dans les plates-bandes, pots, balconnières, lampadaires et autres;
- Couche les arbres et les arbustes pour l'hivernage;
- Ferme la serre, vide les boyaux d'arrosage, coupe l'eau et enlève l'ombrière dans la pépinière;
- Souffle les feuilles dans les parcs.

Novembre :

- Analyse les plantations de l'été;
- Planifie les achats pour l'année suivante (fleurs annuelles et vivaces dans les plates-bandes, pots, balconnières, jardinières et lampadaires en plus des engrais, terreau, compost, paillis);
- Estime les achats d'arbres, dresse une liste d'adresses avec variétés à utiliser selon le secteur et fait une commande en tenant compte des hauteurs, grosseurs, résistances aux maladies et insectes, etc.;
- Soumet les achats à son supérieur afin d'établir la soumission pour l'année suivante;

- Installe les protections hivernales comme les clôtures à neige autour de certains arbustes, membranes au sol, etc.;
- Attache les branches des arbustes;
- Installe des filets aux conifères.